

# FABIO BOUGIES - Tarte CITRON MERINGUÉ

BOUGIE PARFUMÉE



Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

ATTENTION *Identificateur*

*du produit* :  $\alpha$ -

hexylcinnamaldehyde

(CAS No.: 101-86-0)

*Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :*

H317 -Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 -Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*Conseils de prudence - Généraux :*

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

*Conseils de prudence - Prévention :*

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

*Conseils de prudence - Intervention :*

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets

approuvée ou un conteneur pour le recyclage.

Contient : citral (5392-40-5) |  $\alpha$ -hexylcinnamaldehyde (101-86-0) | p-methoxybenzyl acetate (p-anisyl acetate) (104-21-2) . Peut produire une réaction allergique

